



Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO # 647-2021

Règlement de prévention des incendies abrogeant le règlement #445-2007 et #611-2018

Lors de la séance ordinaire du 4 octobre 2021, le Conseil municipal a adopté le règlement # 647-2021.

Ledit règlement # 647-2021 entre en vigueur conformément à la Loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

Donné à Sainte-Béatrix, ce 7^e jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt et un.



Mélissa Charette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mélissa Charette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le septième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt et un (07.10.2021).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7^e jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt et un (07.10.2021).



Mélissa Charette
Directrice générale et secrétaire-trésorière